



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 09 juillet 2025 à 10 heures 30 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents :

M. BUONO David, Mme DONNEN Marie-Claire, M. DUDEK Eric, M. GORENDS Roger, M. HENRY David, Mme MANGEOT Sylvie, M. MANGEOT Didier, Mme THIL Yolande

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme BITSCH Lauryn, Mme LEGUILLETTE Mariette

Secrétaire de séance : Mme MANGEOT Sylvie

Président de séance : M. BUONO David

1 - Approbation des statuts révisés du SDAA54.

Après lecture, le Conseil Municipal :

- Approuve les statuts révisés du SDAA 54
- Autorise le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Approbation du dossier SCOT.

Après lecture, le Conseil Municipal :

- Approuve le dossier SCOT
- Autorise le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Groupement de commandes OLC " Fournitures d'énergies".

Le Conseil municipal

Vu le Code de la commande publique et notamment ses article L 2113-6 et L 2123-7,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L. 331-1, L.441-1 et L.441.5,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés coordonné par la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences

Après en avoir délibéré,

- décide de ne pas adhérer au groupement d'achat d'énergies coordonné par la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Approbation du dernier PV.

Le Maire propose au Conseil Municipal de valider le procès-verbal de la réunion du dernier conseil.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Transfert de la compétence assainissement.

Le Maire fait un point sur le transfert de la compétence assainissement.

Fait à OLLEY
Le Maire,

